



DÉLIBÉRATION

du 11 juillet 2022

Présents : 23 Excusés : 4 4 pouvoirs Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 13 juillet 2022 Publiée, le 15 juillet 2022 Notifiée, le	Étaient présents : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DE CASTILHO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Cédric DOITOR, Mme Isabelle LÉAUTÉ, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Mme Marina LUCAS, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Adeline ROUSSEAU, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU. Étaient absents excusés : Mme Anne-Marie HENRY (ayant donné pouvoir à M. Jérôme LECERF), M. Damien GUILLON (ayant donné pouvoir à M. Ludovic LEDUC), M. Philippe JAHAN (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU), Mme Rosalie OUTIN (ayant donné pouvoir à Mme Laura BRETAUD) Assistait également au titre des services : Philippe RENAUD, DGS Secrétaire de séance : Mme Laura BRETAUD Date de la convocation : 05 juillet 2022
Délibération n°22.4.15	CULTURE Attribution de billets gratuits pour la saison culturelle 2022 – 2023

Madame le Maire expose aux élus que dans le cadre d'une réflexion sur les futures saisons culturelles, un questionnaire à destination de l'ensemble de la population a été mis en place. Afin de récompenser les personnes répondant, un tirage au sort permettra à 40 d'entre elles de gagner une place pour un des spectacles de la saison 2022 – 2023.

Les places de spectacles offertes seront réparties comme suit :

Une touche d'optimisme – 17 septembre 2022	6
À trois pas du ciel – 15 octobre 2022	6
Youkool'Gang – 5 novembre 2022	6
Ricardo même pas peur – 11 février 2023	6
Charlie et Sty'0 – 11 mars 2023	6
Christelle & Gino – Jean-Pi Magicien – 15 avril 2023	5
La route des airs – 13 mai 2023	5

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

► **DÉCIDE** que 40 places pour la saison culturelle 2022 – 2023 seront offertes après tirage au sort aux personnes ayant répondu au questionnaire sur la saison culturelle.

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre »

Nadine YOU,
Maire

